AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 10-7-72 418594

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative – 67-084 - STRASBOURG CEDEX
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C. C. P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67-070 - STRASBOURG -CEDEX

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 au Bulletin n° 142 du mois de Juillet 1972 — 7 Juillet 1972

VIGNE

MILDIOU

Les premières attaques de Mildiou sur grappes viennent d'être observées dans plusieurs parcelles insuffisamment protégées. De nouvelles taches risquent d'apparaître très prochainement dans les vignobles où les traitements ont été effectués avec un décalage trop important (bien souvent de l'ordre de 15 jours).

Les grappes arrivent à un stade de grande sensibilité au Mildiou. En effet, la chute du capuchon floral laisse les jeunes baies sans protection.

D'autre part, de nouvelles précipitations, sans caractère orageux toutefois, doivent intéresser nos régions à partir du 9 Juillet.

En conséquence, renouveler le traitement fongicide dans les meilleurs délais. Il devra être terminé avant le 12 Juillet, dans les parcelles protégées selon nos indications.

OIDIUM

Dans les vignobles n'ayant pas fait l'objet d'un soufrage au moment de la pleine floraison, ajouter un anti-Oïdium à la bouillie destinée à combattre le Mildiou.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Les toutes premières captures de Cochylis de 2ème génération viennent d'être enregistrées dans quelques postes de piégeage.

Il est encore trop tôt pour intervenir.

GRANDES CULTURES

- TABAC -

MILDIOU

L'article 7 de l'arrêté préfectoral concernant la lutte contre le Mildiou du tabac, fait obligation à quiconque aura décelé un foyer de Mildiou, d'en faire, sans retard, la déclaration au Service de la Protection des Végétaux - Cité Administrative - 2, route de l'Hôpital Militaire - 67-STRASBOURG.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles :
C. GACHON et Ch. JANUS.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER.

193

Dernière Note parue : Bulletin n° 142 du mois de Juillet, publié le 3 Juillet 1972.